



# LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima  
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 213 – décembre 2012 – prix de revient : 0,50 euro

---

## Editorial

Le pèlerinage de Pentecôte aura pour thème cette année « Saint Joseph ». Le dossier spirituel, disponible sur les tables de presse, nous fournit de nombreux textes pour méditer sur les vertus éminentes de l'époux de Marie.

Je voudrais m'arrêter plus particulièrement sur la question du travail, car saint Joseph est bien le patron céleste de tous ceux qui exercent une activité manuelle et plus largement de tous ceux qui s'appliquent à un métier pour gagner leur vie.

Il faut ici se garder de tomber dans deux excès. Tout d'abord, une sorte de divinisation du travail, qui devient le sommet de toute l'activité humaine, qui élève l'homme au rang de démiurge capable de façonner la nature et de se passer de Dieu. Mais également la tentation de ne voir dans le travail qu'une sanction pour la faute originelle, qu'une oeuvre bien vile qu'il serait souhaitable de confier à d'obscurs ouvriers, qui n'apporte rien à l'homme et le détourne des biens supérieurs de l'esprit pour l'engoncer dans la matière.

Ce n'est pas le travail en lui-même qui est une punition de la faute originelle, mais son caractère pénible, sa difficulté due à la fois à la résistance des éléments extérieurs et à notre paresse intérieure. Il nous faut désormais suer, au sens propre et au sens figuré, pour gagner notre pain quotidien. Mais il est bien clair que l'homme resté dans l'état de justice originelle aurait exercé une activité, d'abord intellectuelle, puis morale et ensuite manuelle. Nous avons là la hiérarchie des activités humaines. Le travail, qui consiste à transformer des éléments du monde extérieur pour procurer à l'homme ce dont il a besoin, occupe certes la dernière place, après les réflexions intellectuelles et la contemplation, après l'agir moral, après l'activité artistique produisant des choses belles sans nécessité immédiate, mais cette place existe bien dès le commencement. Parmi les

animaux, l'homme est le moins bien doté par la nature : ni fourrure épaisse, ni griffes acérées, mais des mains et une intelligence pour fabriquer lui-même tout ce dont il a besoin. L'homme est d'abord un *homo sapiens* avant d'être un *homo faber*, mais il ne peut penser que si ses besoins élémentaires sont satisfaits. Comme disaient les anciens : *primum vivere, deinde philosophari*, il faut d'abord vivre, philosopher vient ensuite. Après la chute originelle, la satisfaction des besoins matériels exige plus d'efforts de la part de l'homme et peut accaparer toute son attention, le rivant sans cesse à la matière. Une civilisation est

---

## Saint Joseph et le travail

---

une organisation aboutie de la société qui permet aux hommes, ou du moins à une partie d'entre eux, de se dégager des travaux pour la survie immédiate et de consacrer leurs efforts à la recherche de biens supérieurs comme la vie vertueuse, la science, l'art, la contemplation. Et le sommet de la civilisation, c'est la société qui permet aux artisans et aux travailleurs eux-mêmes de consacrer du temps aux œuvres de l'esprit.

La même remarque peut se faire pour la punition infligée à la femme : « Tu enfanteras dans la douleur ». Ce n'est pas le fait de mettre au monde des enfants qui est un châtement, certes non, mais bien la douleur physique de l'enfantement, ainsi que toutes les souffrances morales d'une éducation souvent remplie de déceptions et d'angoisses. De même, la sujétion de la femme par rapport à l'homme dans le mariage n'est punition qu'en ceci que la femme en souffre dans son amour-propre après la chute, ou que cette sujétion a pu prendre, et conserve toujours dans les pays musulmans, des formes odieuses.

Il est donc exagéré de prétendre que saint Joseph n'exerçait son métier de charpentier que par esprit de pénitence, comme on se donne la discipline ou que l'on supporte un jeûne, et que cette activité imposée par la nécessité ne lui procurait aucun épanouissement, qu'il l'accomplissait avec « l'humilité du condamné », tel un bagnard traînant ses chaînes. L'activité professionnelle, à moins d'être rendue inhumaine par la division du travail en gestes élémentaires sans cesse répétés, permet à l'homme de développer ses talents, ses facultés, sa force physique. Il faut de la prudence, de l'organisation, du courage, de la persévérance, du talent, de l'attention, du soin pour mener à bien les ouvrages commandés, les oeuvres entreprises. Notre Seigneur ne compare-t-il pas le Ciel à la récompense de serviteurs qui ont, en l'absence du maître, fait prospérer par leur activité diligente les biens que leur maître leur avait confiés ? N'est-il pas lui-même le divin laboureur qui s'en va semer les grains de blé dans la terre et espère une abondante récolte.



Un article de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin peut éclairer notre propos. Il s'agit de l'article 3 de la question 187 de la *Secunda Secundae*. Le docteur angélique traite de la vie religieuse, et se demande s'il est nécessaire que les religieux travaillent de leurs mains. Précisons que jusqu'au 13<sup>ème</sup> siècle, tous les religieux travaillaient de leurs mains pour assurer l'indépendance matérielle de leur monastère. La règle de saint Benoît se résume dans le fameux *ora et labora*. Mais les ordres mendiants fondés au 13<sup>ème</sup> siècle, à savoir l'ordre des frères mineurs (les franciscains) et celui des frères prêcheurs (les dominicains) vivent non de leur travail mais de leur quête. Ils sont nourris par les fidèles auprès de

qui ils vont mendier leur subsistance. Ce mode de vie leur permet de consacrer beaucoup plus de temps à l'étude, à la prédication, au ministère auprès des âmes. Il s'agit dans cet article de défendre une nouveauté que certains eurent du mal à admettre.

Saint Thomas rappelle d'abord les quatre buts du travail :

- 1 – assurer la subsistance,
- 2 – supprimer l'oisiveté, mère de tous les vices,
- 3 – réfréner les mauvais désirs en macérant les corps,
- 4 – avoir de quoi faire l'aumône.

Il conclut : « le travail, en tant qu'il représente un moyen de gagner sa vie, est obligatoire dans la mesure où il est nécessaire ». Sera donc obligé de travailler celui qui n'aura pas d'autre moyen de vivre. Par contre, celui qui a déjà de quoi vivre honnêtement, peut se passer du travail manuel. Il peut utiliser d'autres moyens que ce dernier pour fuir l'oisiveté et pratiquer la pénitence (les religieux des ordres mendiants s'y entendent assez). Le travail est donc noble, utile, nécessaire pour l'humanité en général, mais non nécessaire à chaque homme, qu'il soit engagé dans le siècle ou religieux.

Notons cependant qu'il est plus facile à l'homme de se sanctifier alors qu'il a l'obligation de travailler de ses mains. Cette obligation, il la transforme en oeuvre méritoire lorsqu'il l'ordonne à Dieu, à sa gloire, à son service, alors qu'elle sert en même temps à sa nécessité. Celui qui peut se dégager de cette dure loi du travail doit cependant occuper son esprit et son corps, se rendre utile à la société, s'orienter vers Dieu, non plus poussé par la nécessité mais par une plus vive conscience de son devoir. D'où la remarque de Notre Seigneur sur la difficulté de se sauver pour les riches.

Que saint Joseph, humble artisan à qui Dieu a confié ses biens les plus précieux, nous rappelle la valeur du travail, tout en nous apprenant sans cesse à élever nos cœurs vers Dieu pour la prière et la contemplation.

Abbé Ludovic Girod

## ***Procure Saint-Lié***

La procure *Saint-Lié* vous propose des livres anciens (spiritualité, théologie, vie des saints...) à des prix avantageux.

Catalogue en préparation, à

## Activités paroissiales

### **Intention de la Croisade du Rosaire :**

*En réparation des blasphèmes et des offenses contre l'Immaculée Conception*

### **Intention de la Croisade Eucharistique :**

*Les gouvernants et les hommes politiques*

### **Catéchismes :**

Reims :

Enfants : le mercredi de 17h15 à 18h15 en période scolaire (préparation à la communion solennelle)

Adolescents : le samedi de 9h45 à 10h45 en période scolaire

Adultes : les 2ème et 4ème mardis du mois de 20h30 à 21h30 (thème : histoire sainte)

Mardi 11 : la période des Juges

Charleville-Mézières :

Enfants : les samedis 8 et 29 de 17h00 à 18h00

Troyes

Adultes : le dimanche 16 après la messe

### **Cercles de Tradition :**

Reims : samedi 8 décembre à 20h00 chez M. André-Jean Philippoteaux (prévenir de sa présence). Thème : présentation du thème du Pèlerinage de Pentecôte, saint Joseph.

Troyes : pas de cercle en décembre

Charleville-Mézières : le samedi 1<sup>er</sup> après la messe (le baptême)

### **Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) :**

Louveteaux (garçons de 8 à 12 ans) : sortie à Reims le samedi 15 de 14h00 à 17h30 (rendez-vous devant le Musée de l'Automobile – 84, av. Georges Clémenceau)

Jeannettes (filles de 8 à 12 ans) : idem

Scouts (garçons de 12 à 18 ans) : camp de Noël à Voulton, près de Provins (77) du mardi 1<sup>er</sup> janvier 19h00 au samedi 4 à 9h00.

### **Dates à retenir :**

Dimanche 13 janvier : manifestation à Paris contre

le « mariage » homo et le respect de la famille

Dimanche 28 avril 2013 : premières communions

Dimanche 12 mai : communions solennelles

Dimanche 9 juin : Kermesse du Prieuré

### Récollecion de l'Avent à la chapelle Saint-Walfroy Dimanche 9 décembre (Abbé Laurençon)

9h30 : confessions (Abbé Laurençon)

10h00 : messe chantée

12h30 : repas tiré du sac

14h30 : instruction

15h15 : oraison

16h00 : salut du Très St Sacrement



### Galette des Rois du Prieuré Notre-Dame de Fatima Dimanche 20 janvier à la Salle des Fêtes de Lavannes



Repas tiré du sac, galettes, loto, chants,  
spectacle des enfants de l'école.

### Dimanche 23 décembre Assemblée générale ordinaire de l'Association St-Bernard de Troyes (après la messe de 18h30)

**Pour ceux qui ne l'auraient pas fait, il est encore possible de payer sa cotisation pour 2012. Un grand merci pour votre soutien.**

## Au fil du temps

**Samedi 17 novembre** : réunion des louveteaux et des jeannettes au Prieuré. Malgré le froid, les jeux à l'extérieur allèrent bon train sous la direction de l'Abbé Coulomb pour les louveteaux et de Mesdemoiselles Maalouli et Thienpont pour les jeannettes.

**Dimanche 17** : Beaucoup de fidèles firent l'effort de se rendre à Paris pour la grande manifestation organisée par Civitas contre les projets de loi sur le « mariage » des duos invertis. Un car au départ de Reims fut organisé par l'Association *Marnaise Christianisme et Société*, car que prirent également des personnes extérieures à nos chapelles désireuses de manifester au nom du respect de la loi naturelle mais aussi au nom de leurs convictions catholiques. A cette manifestation, un grand nombre de familles catholiques, de jeunes, de prêtres. Nous ne perçûmes rien de la provocation des militantes féministes, tant cet incident fut de peu d'importance par rapport à l'ampleur de la manifestation. C'est pourtant le seul élément retenu par de nombreux media, ce qui nous montre encore une fois leur partialité et leur militantisme criants. Un grand merci à Civitas d'avoir organisé cette manifestation clairement catholique.



**Les passagers du car pour la manifestation organisée par Civitas (photo Anfad)**

**Du lundi 19 au vendredi 23** : session de théologie au Prieuré du Pointet suivie par l'Abbé Coulomb. La session porte cette année sur la spiritualité du sacerdoce et les cours sont assurés pour leur majeure partie par l'Abbé Nicolas Portail.

**Dimanche 25** : Marché de Noël à la sortie de la messe de Reims. Ce marché propose des cadeaux, des friandises, des décorations et des santons de Provence au profit de notre école Saint-Rémi. Les

mamans de l'école, aidées par de nombreux paroissiens, ont préparé tous ces objets : l'ensemble forme un marché bien achalandé auquel il est difficile de résister. Ce sont surtout les institutrices qui assurent les ventes et qui vont se déplacer de dimanche en dimanche dans nos différentes chapelles. Un grand merci à tous ceux qui ont participé par leur travail et leur dévouement.



**Séance de cinéma à Reims (photos Anfad)**

**Dimanche 25** : L'Abbé Girod fit un détour par Romilly-sur-Seine en se rendant à Troyes pour y visiter l'Abbé Jaques Dupuis et lui apporter la sainte communion. L'Abbé Dupuis, prêtre du diocèse de Troyes resté fidèle à la messe traditionnelle, nous a plusieurs fois aidé pour le ministère à la chapelle Saint-Bernard. Depuis plusieurs années, il ne peut plus célébrer la messe. Nous passons donc régulièrement lui apporter les sacrements. Ne l'oublions pas dans nos prières pour qu'il supporte avec patience les infirmités dues à son bras inerte et à son grand âge.

**Jeudi 29** : Projection au cinéma Opéra de Reims du film : *Mgr Lefebvre, un évêque dans la tempête*. La salle louée était bien remplie aux trois-quarts

pour cette projection publique dans un cinéma, la seule en France avec celle au Grand Rex de Paris pour le lancement du film. Nous avons avec nous le réalisateur, venu à Reims pour l'occasion, Jacques-Régis du Cray, qui introduisit le film en nous racontant la genèse de ce projet et quelques anecdotes concernant sa réalisation. Tous les spectateurs furent très impressionnés par ce film, d'une grand qualité et très précieux pour avoir une vue d'ensemble sur l'œuvre de Mgr Lefebvre. Espérons que ce film sera largement répandu pour mieux faire connaître notre fondateur, et qu'il servira d'amorce pour la lecture de ses livres donnant les raisons de son combat pour la messe et le Christ-Roi. Un grand merci à M. et Mme Lepape sans lesquels cette séance n'aurait pas eu lieu.

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre** : chapelet pour la vie et en réparation des crimes de l'avortement à la cathédrale de Reims.

La nouvelle bibliothèque du Prieuré, placée sous le patronage de Mgr Marcel Lefebvre, est enfin fonctionnelle. Tous les livres sont parfaitement rangés (pour le moment) et n'attendent plus que les

chercheurs avides de savoir et de sagesse pour livrer leurs secrets. Tous les doubles que nous avons sont revendus par la Procure Saint-Lié (catalogue sur demande). Si vous avez des livres dont vous ne voulez plus, et susceptibles d'intéresser un Prieuré, n'hésitez pas à nous les confier : nous en ferons bon usage.



**La bibliothèque Mgr Marcel Lefebvre**

---

## Vie spirituelle

---

### *Venez, divin Messie !*

*« Dites aux timides : courage, ne craignez pas ; voici notre Dieu qui vient nous sauver ».*

Il faudrait citer tous les textes contenus dans notre missel au propre de l'Avent, mais je vous laisse les regarder par vous-mêmes : textes tellement beaux et riches d'enseignements !

La période de l'Avent est certes un temps de pénitence, mais elle est surtout le rappel des milliers d'années qui s'écoulèrent depuis la chute du premier homme jusqu'à l'avènement de Celui qui devait le relever et, avec lui, l'humanité entière ; le temps des prophètes qui de manière de plus en plus précise annoncent cette venue du Sauveur du monde.

Ce temps de l'Avent est également l'expression de cette attente qui doit être celle de notre âme, attente de la naissance ou de la re-naiissance spirituelle de l'Enfant Dieu dans notre âme. Cette venue de l'Enfant Jésus est indéniable : il y a une

grâce spéciale qui est celle de la fête de Noël : cet enfant veut habiter en nous plus intimement, plus complètement.

Enfin, ces semaines précédant Noël sont aussi le signe de l'attente de Notre Seigneur Jésus Christ venant sur terre, non plus comme Sauveur cette fois, mais comme Roi et Juge du monde entier : « Jour de colère que ce jour-là ! »

Quels doivent donc être les sentiments et dispositions d'âme du vrai chrétien à l'approche de la fête de l'Enfant Dieu ? Ce sont la pénitence, la joie et l'espérance, et puis la confiance.

La pénitence tout d'abord pour arracher de notre âme les attaches au péché ou au monde qui pourraient entraver la venue de Notre Seigneur en nous, et également, pour être prêt à comparaître devant sa majesté au dernier jour. Pensons donc à accomplir certains sacrifices et certaines privations pour mater la chair si souvent rebelle, et avoir quelque chose à offrir à notre Sauveur.



Ensuite la joie et l'espérance : joie de savoir l'œuvre du salut accomplie, le Sauveur arrivant dans le monde pour réparer le péché : « propter nos homines et propter nostram salutem » ; il ne reste plus que notre participation, mais justement, nous avons l'espérance ferme, parce que fondée sur notre foi en ce Dieu rédempteur, que Lui-même nous donne et nous donnera encore plus abondamment tout le nécessaire pour parvenir à la joie éternelle : « Demandez et vous recevrez ». Enfin la confiance. Comment avoir peur de cet Enfant qui tend ses bras vers les créatures qu'il a formées pour les rendre participantes de sa vie même, de sa vie divine intime. Le Sauveur aurait

pu venir sur terre déjà homme mûr, et apparaître grand et redoutable comme au jour du jugement. Non ! Au contraire (et profitons-en !), il vient à nous sous les traits d'un enfant faible et sans défense, pour (osons le terme) nous faire craquer ! « Vous trouverez un enfant couché dans une crèche ».

C'est Notre Seigneur Jésus Christ lui-même qui l'a avoué à sainte Marguerite-Marie : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes ! » Dieu nous aime, cela est assuré ; il ne nous reste plus qu'à l'aimer nous-mêmes. Jésus Christ nous a faits devenir enfants de Dieu, « enfants donc héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ » nous dit saint Paul.

Chers fidèles, il est impossible de demeurer insensible, impassible devant cette vérité si élevée, si sublime ! Demandons donc à notre bonne Mère du Ciel, la très Sainte Vierge Marie d'attendre avec elle, avec les dispositions qui furent les siennes lorsqu'elle-même portait Jésus en son sein, son Enfant qui est son Dieu et le nôtre. A Jésus par Marie !

Que l'Enfant Jésus vous bénisse et bénisse vos foyers !

Abbé Coulomb

---

## La hiérarchie dans la famille

*Extrait d'une allocution aux époux chrétiens du pape Pie XII (10 septembre 1941)*

Rétablir dans la famille la hiérarchie indispensable aussi bien à son unité qu'à son bonheur, rétablir l'amour conjugal dans sa première et authentique grandeur, ce fut une des plus grandes entreprises du christianisme, depuis le jour où le Christ poclama à la face des pharisiens et du peuple : « Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni ».

Voici l'essentiel de la hiérarchie naturelle dans la famille, telle que l'exige l'unité du mariage et telle que la Providence l'a marquée par les qualités spéciales, différentes et complémentaires dont elle a doté l'homme et la femme. « Ni l'homme n'est dans le Seigneur sans la femme, ni la femme sans l'homme », écrit saint Paul. A l'homme la primauté dans l'unité, la vigueur corporelle, les dons nécessaires au travail qui assurera l'entretien de sa

famille ; c'est à lui qu'il a été dit : « C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain ». A la femme Dieu a réservé les douleurs de l'enfantement, les peines de l'allaitement et de la première éducation des enfants pour qui les meilleurs soins de personnes étrangères ne vaudront jamais les affectueuses sollicitudes de l'amour maternel.

Maris, vous avez été investis de l'autorité. Dans vos foyers, chacun de vous est le chef, avec tous les devoirs et toutes les responsabilités que comporte ce titre. N'hésitez donc point à exercer cette autorité ; ne vous soustrayez point à ces devoirs, ne fuyez point ces responsabilités. La barre de la nef domestique a été confiée à vos mains : que l'indolence, l'insouciance, l'égoïsme et les passe-

temps ne vous fassent pas abandonner ce poste. Mais, envers la femme que vous avez choisie pour compagne de votre vie, quelle délicatesse, quel respect, quelle affection votre autorité ne devra-t-elle pas témoigner et pratiquer en toutes circonstances, joyeuses ou tristes ? « Que vos ordres, ajoutait saint Augustin cité tout à l'heure, aient la douceur du conseil et l'obéissance tirera du conseil courage et réconfort. Au foyer du chrétien, qui vit de la foi et se sait pèlerin en marche vers la cité céleste, ceux-là mêmes qui commandent sont les serviteurs de ceux à qui ils paraissent commander ; ils commandent non pour dominer, mais pour conseiller, non par orgueil qui veut prévaloir, mais par la bonté qui veut pourvoir ».

Suivez l'exemple de saint Joseph. Il contemplait devant lui la Très Sainte Vierge, meilleure, plus sainte, plus élevée que lui ; un souverain respect lui faisait vénérer en elle la Reine des Anges et des hommes, la Mère de son Dieu ; et pourtant, il restait à son poste de chef de famille et ne négligeait aucune des obligations que lui imposait ce titre.

Et vous, épouses, élevez vos cœurs ! Ne vous contentez pas d'accepter et presque de subir l'autorité de votre époux, à qui Dieu vous a soumise par les dispositions de la nature et de la grâce. Dans votre sincère soumission, vous devez aimer l'autorité de votre mari, l'aimer avec l'amour respectueux que vous portez à l'autorité même de Notre-Seigneur, de qui descend tout pouvoir de chef.



Nous savons bien que, de même que l'égalité dans les études, les écoles, les sciences, les sports et les concours fait monter dans bien des cœurs de femmes des sentiments d'orgueil, ainsi votre ombrageuse sensibilité de jeunes femmes modernes ne se pliera peut-être pas sans difficulté à la sujétion du foyer domestique. Nombre de voix autour de vous vous la représenteront, cette sujétion, comme quelque chose d'injuste ; elles vous suggéreront une indépendance plus fière, vous répèteront que vous êtes en toutes choses les égales de vos maris et que sous bien des aspects vous leur êtes supérieures. Prenez garde à ces paroles de serpent, de tentations, de mensonges : ne devenez pas d'autres Eves, ne vous détournes pas du seul chemin qui puisse vous conduire, même dès ici-bas, au vrai bonheur.

La plus grande indépendance à laquelle vous avez un droit sacré, c'est l'indépendance d'une âme solidement chrétienne en face des exigences du mal. Lorsque le devoir se fait entendre et qu'il jette son cri d'alarme à votre esprit et à votre cœur, quand vous vous trouvez en face d'une demande qui va contre les préceptes de la loi divine, contre vos imprescriptibles devoirs de chrétiennes, d'épouses et de mères, conservez, défendez avec respect, avec calme, avec affection sans doute, mais avec une inébranlable fermeté la sainte et inaliénable indépendance de votre conscience. Il se rencontre dans la vie des jours où sonne l'heure d'un héroïsme et d'une victoire qui ont les Anges et Dieu pour seuls et invisibles témoins.

Mais pour le reste, lorsqu'on vous demande le sacrifice d'une fantaisie ou d'une préférence personnelle même légitime, soyez heureuses : vous gagnez chaque jour davantage, en retour de ces légers sacrifices, le cœur qui s'est donné à vous, car vous étendez, consolidez sans cesse l'intime union de pensées, de sentiments et de volonté qui seule vous rendra facile et douce la réalisation de la mission que vous avez auprès de vos enfants, tandis qu'elle serait gravement compromise par le moindre défaut de concorde.

Et puisque dans la famille, comme dans n'importe quelle association de deux ou de plusieurs personnes qui visent à une même fin, il est indispensable d'avoir une autorité qui maintienne efficacement l'union entre les membres, et qui les dirige et les gouverne, vous devez aimer ce lien qui de vos deux volontés en fait une seule, encore que l'un précède sur le chemin de la vie et que l'autre suive ; vous devez aimer ce lien de tout l'amour que vous portez à votre foyer domestique.

		<b>Calendrier liturgique décembre 2012</b>	Prieuré N-D-de-Fatima 3, rue Charles Barbelet 51360 Prunay 03 26 61 70 71	Reims Eglise N-D de France 8, rue Edmé Moreau 03 26 61 70 71	Charleville-Mézières Chapelle St-Walfroy 20, rue de Clèves 03 26 61 70 71 06 61 80 04 37
sam	1	De la sainte Vierge		Conf : 10h45 – M : 11h	Messe : 18h00
dim	2	1 <sup>er</sup> dimanche de l'Avent		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	3	Saint François-Xavier	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	4	Saint Pierre Chrysologue.	Messe : 11h15		
mer	5	Saint Sabbas	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	6	Saint Nicolas	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	7	Saint Ambroise		Conf : 18h – M : 18h30 Expos. du TSS → 21h30	Heure sainte : 17h00 Messe : 18h00
sam	8	Immaculée Conception		Conf : 10h45 – M : 11h	Messe : 18h00
dim	9	2 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avent		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	10	Saint Melchiade	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	11	Saint Damase	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	12	De la férie	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	13	Sainte Lucie	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	14	De la férie	Messe : 11h00	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	15	De la férie		Conf : 10h45 – M : 11h	
dim	16	3 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avent		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	17	De la férie	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	18	De la férie	Messe : 11h15		
mer	19	De la férie	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	20	De la férie	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	21	Saint Thomas	Messe : 11h00	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	22	De la férie		Conf : 10h45 – M : 11h	Messe : 18h30 (Lametz)
dim	23	4 <sup>ème</sup> dimanche de l'Avent		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	24	Vigile de la Nativité	Messe : 11h15		
mardi	25	Nativité de Notre Seigneur		0h00 : Messe de minuit 9h00 : Messe de l'Aurore 10h00 : Messe du Jour	0h00 : Messe de Minuit 8h30 : Messe de l'Aurore 10h00 : Messe du Jour
mer	26	Saint Etienne		Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	27	Saint Jean	Messe : 11h15		
vend	28	Saints Innocents		Conf : 18h – M : 18h30	
sam	29	Dans l'octave de Noël		Conf : 10h45 – M : 11h	Messe : 18h00
dim	30	Dimanche dans l'octave de Noël		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	31	Saint Sylvestre	Messe : 11h15		

**Troyes (10) : Chapelle Saint-Bernard – 28, rue des Prés l'Evêque**

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 17h30, messe à 18h00

Pour Noël : messe de Minuit à 0h00 et Messe du Jour à 10h00

**Saint-Quentin (02) : Chapelle de l'Immaculée Conception – 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)**

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 10h45

**Le-Hérie-la-Viéville (02) : Cours Notre-Dame des Victoires – rue du Château (03 23 61 00 83)**

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 8h30. Messe en semaine : se renseigner